

Panneaux solaires

Le réchauffement climatique est une problématique urgente à traiter. Toutes les études scientifiques prouvent que le problème est réel. Les mesures actuelles des températures le prouvent et les prévisions futures du climat sont alarmantes. Il convient donc de trouver des solutions pour faire face à ce problème, notamment en trouvant des alternatives aux énergies fossiles qui sont la principale cause du réchauffement climatique.

Le soleil est naturellement présent. Il convient dès lors de recueillir l'énergie qu'il offre gratuitement. Ainsi, de nombreux propriétaires souhaitent poser sur leur toit des panneaux solaires. En raison de nombreux refus du canton, il leur est actuellement impossible de se faire.

Les panneaux solaires font partie du paysage immobilier et ne détériorent pas la qualité du bâtiment. De nombreux toits du patrimoine immobilier du canton sont idéalement exposés au soleil. **Il serait donc dommage de ne pas profiter de cette exposition. Il n'est pas autorisé de poser des panneaux solaires sur tous les bâtiments, malgré le fait que les politiques en faveur du développement durable et en matière de conservation du patrimoine soient conciliables. Il est important qu'un terrain d'entente soit trouvé et qu'il soit possible de poser des panneaux solaires sur le toit de bâtiments classés au recensement des biens culturels.**

La meilleure manière d'inciter les privés et les entreprises à recueillir de l'énergie propre n'est-elle pas de montrer l'exemple ?